

Journée d'information

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Jeudi 7 février 2019

Villefontaine

Qualit
ANC

graie



Confédération Confi-ANC-e
Un Service Public ne se vend pas, il se défend !



S o m m a i r e

Avant-propos

Programme de la conférence 1

Supports d'interventions 3

Mesure de la perméabilité du sol : les techniques et leurs limites.
Comment rendre une étude compréhensible pour l'utilisateur ?
Jean-Christophe Lesage, *FNSA-SYNABA*..... 5

Vérifier l'assurabilité des différentes filières d'ANC, et bien s'assurer.
Sylvain Mangili, *AQC*, Philippe Bost, *CNATP*..... 13

Entretien des installations d'ANC : les fondamentaux de la vidange
Alban Raimbault, *FNSA-SNEA* 21

Témoignage d'un vidangeur agréé
Gaël RAFFELLI, *AECI* 29

Organiser des rapports constructifs avec les usagers
Alain Chosson, *CLCV*..... 31

Evoluer vers le SPANC 2.0 : retour d'expérience de la Communauté de
Communes Bresse Haute Seille
Anthony Borel, *Communauté de Communes Bresse Haute Seille*----- 35

Proposer une aide financière à la réhabilitation : retour d'expérience de la
Métropole de Lyon
Laurence Campan, Bruno Pons et Katell Branellec, *Métropole de
Lyon* 37

Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC
Emilie Mauron, *Graie*..... 41

PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC et évolutions
réglementaires
Victor le Boulch, *Ministère de la Transition écologique et solidaire* - 49

Liens et références utiles 70

Avant - P r o p o s

Contexte et objectif :

L'Assainissement Non Collectif est (et restera !) une réponse adaptée et pertinente pour traiter les eaux usées en habitat dispersé, tant d'un point de vue technique, économique qu'environnemental. Il doit pour cela être confié à des professionnels qui interviennent en complémentarité et accompagnent l'utilisateur pour assurer une offre de qualité couvrant la conception, la mise en œuvre, l'entretien et le contrôle des installations.

Le Graie œuvre depuis 1996 pour accompagner les professionnels de l'ANC dans une démarche d'amélioration continue des savoirs et pratiques, à travers l'animation d'un réseau régional, l'organisation de journées techniques et l'établissement de passerelles avec les travaux du PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC. Depuis début 2018, le Graie poursuit cette démarche à travers l'animation de Qualit'ANC, la charte interdépartementale pour un ANC de qualité.

Cette journée a pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs de l'ANC :

- De prendre connaissance des dernières actualités sur la thématique (techniques, réglementaires, institutionnelles...) ;
- D'obtenir des clés pour améliorer le service rendu aux usagers ;
- De rencontrer les autres acteurs du territoire.

Publics :

Cette rencontre est interprofessionnelle. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'ANC, publics et privés, et en particulier aux professionnels invités à adhérer à la charte Qualit'ANC :

- Les bureaux d'études (conception des installations)
- Les artisans et entreprises du bâtiment et des travaux publics (mise en œuvre)
- Les vidangeurs et entreprises d'assainissement
- Les SPANC – services publics d'assainissement non collectif – et partenaires techniques

Organisateurs et partenaires :

Journée organisée par le Graie, en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC. Cette rencontre bénéficie du soutien des Départements et organisations professionnelles signataires de Qualit'ANC, ainsi que du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Programme

Journée animée par Elodie Brelot, directrice du Graie.

09h30 Accueil

10h00 Ouverture

Bernard Pérazio, Vice-président chargé de la voirie, des réseaux d'eau, de l'assainissement, et de l'électrification rurale, Département de l'Isère

Jean-Bernard Griotier, Vice-président délégué au Développement durable, à l'agriculture et à la transition énergétique, Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère

Pour une conception des installations d'ANC de qualité

10h20 Mesure de la perméabilité du sol : les techniques et leurs limites. Comment rendre une étude compréhensible pour l'utilisateur ?

Jean-Christophe Lesage, FNSA-SYNABA

Pour une mise en œuvre des installations d'ANC de qualité

11h00 Vérifier l'assurabilité des différentes filières d'ANC, et bien s'assurer

Sylvain Mangili, AQC, Philippe Bost, CNATP

Pour un entretien des installations d'ANC de qualité

11h45 Entretien des installations d'ANC : les fondamentaux de la vidange

Alban Raimbault, FNSA-SNEA

12h15 Témoignage d'une entreprise de vidange et maintenance des installations d'ANC

Gaël Raffelli, AECI

Pour un service public ANC de qualité

14h00 Organiser des rapports constructifs avec les usagers

Alain Chosson, CLCV

14h30 Evoluer vers le SPANC 2.0 : retour d'expérience de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille

Anthony Borel, Communauté de Communes Bresse Haute Seille

15h00 Pause

Le cadre d'action partagé

16h00 Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC

Emilie Mauron, Graie

16h15 PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC - et évolutions réglementaires

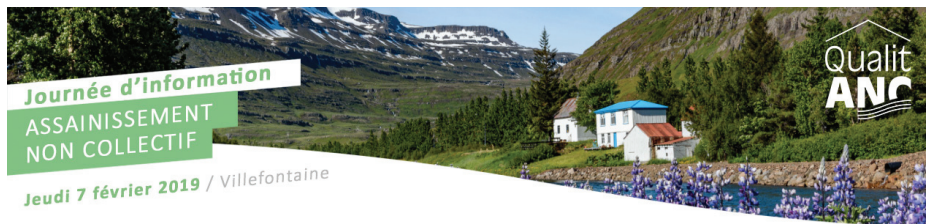
Victor le Boulch, Ministère de la transition écologique et solidaire

17h00 Fin de la conférence

SUPPORTS D'INTERVENTIONS

Mesure de la perméabilité du sol : les techniques et leurs limites. Comment rendre une étude compréhensible pour l'utilisateur ?

Jean-Christophe Lesage, *FNSA-SYNABA*



Etudes de conception Perméabilité et Pédagogie

Jean-Christophe LESAGE - SYNABA

Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Sommaire

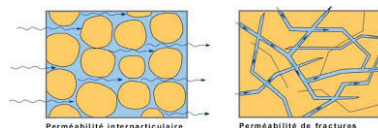
- **La perméabilité**
 - Définition
 - Moyens de la mesurer
 - Interprétation
 - Les pièges
- **Pédagogie d'une étude**
 - Les postulats de base
 - Rendre le propriétaire mieux sachant
 - La chaine de décision
 - Les questions auxquelles répondre



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

La perméabilité

Définition :



Différence avec porosité



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Les différents tests

- Porchet
- Double anneau
- Guelph
- Lefranc
- Matsuo



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Porchet

- Niveau constant
- Saturation
- Cité dans la norme



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Guelph

- Principe bouteille de Mariotte
- Rapide
- Matériel requis



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Double anneau

- Pour mesure de perméabilité horizontale
- Peu utilisé en ANC
- Usage en pluvial (noue, fond de bassin)



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Matsuo / niveau variable

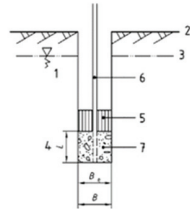
- Usage avec un tracto-pelle
- Peu de précision
- Test faisable de 2 à 4 m



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Essai Lefranc

- Réalisé surtout dans des forages
- Possibilité de tester un niveau précis



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

L'interprétation

- Valeur obtenue
- Utilisation
- Marge à prendre



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Les pièges

- Représentativité de K
- Notion d'épaisseur de formation
- Notion de substratum imperméable
- Les risques de résurgences



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

La question à se poser en mesurant la perméabilité

Où va l'eau ?



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Pédagogie d'une étude

- Postulats de base
- La chaîne de décision
- Les questions fréquentes



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Postulats de base

- Le BE est sachant, le particulier non sachant
- Le propriétaire ne connaît rien à l'ANC
- Une majorité des propriétaires ne s'intéressent pas à l'ANC, sauf quand ça déborde ou ça sent
- Le choix d'un ANC est un long processus de décision...
.... qui parfois n'aboutit pas vraiment



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Rendre le propriétaire mieux sachant

- Expliquer le fonctionnement d'un ANC
 - Fosse toutes eaux anaérobie – digestion liquéfaction
 - Génération de gaz (odeur)
 - Ventilation
 - Sortie vers un système de traitement
 - Traitement aérobie, sans odeur
 - Évacuation
- Entretien
- Expliquer les différentes filières possibles chez lui



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

La chaîne de décision de la conception à la réalisation

- ANC à faire ou refaire
- Consultation et choix d'un BE conception
- Échange avec le propriétaire sur la/les filières
- Rédaction d'un rapport avec la/les filières choisies
- Validation de la conception par le SPANC
- Consultation et choix d'une entreprise de réalisation
- Travaux réalisés par l'entreprise
- Contrôle d'exécution par le SPANC
- Réception des travaux par l'entreprise et le particulier



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Les questions fréquentes

- Ça marchait mieux avant

Souvent en rejet direct ou via fosse et puisard

Ça fonctionnait hydrauliquement, sans vrai traitement

- On est que 2 et vous dimensionnez pour 5

Installation dimensionnée pour le bâtiment, mais ajustement possible. A bien expliquer

- Ça coute très cher

Comme tous les travaux, mais une fois que c'est fait on n'y revient plus d'au moins 10 ans, voire plus



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Merci de votre attention



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Vérifier l'assurabilité des différentes filières d'ANC, et bien s'assurer.

Sylvain Mangili, *AQC* - Philippe Bost, *CNATP*



www.qualiteconstruction.com

PRÉVENIR LES DÉSORDRES AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

graie
GROUPE DE RECHERCHE
ANIMATION TECHNIQUE
ET INFORMATION SUR L'EAU

Sylvain Mangili
@AQC_Lyon



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

L'AGENCE QUALITÉ CONSTRUCTION REGROUPE 45 ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Une association loi 1901 créée en 1982



Prévenir les désordres,
améliorer la qualité
de la construction

L'AQC est
le lieu de travail
et d'échanges
de 45 organismes
membres qui
se mobilisent
autour de
la qualité de
la construction.

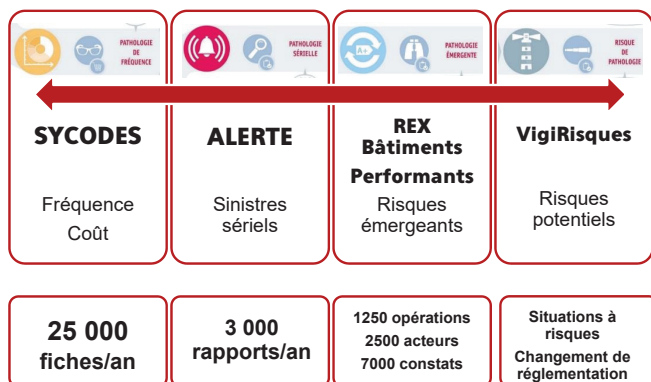
Novembre 2018



OBSERVATION...



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction



+ Enquêtes, études...

...PRÉVENTION !

SYCODES : FLOP 10

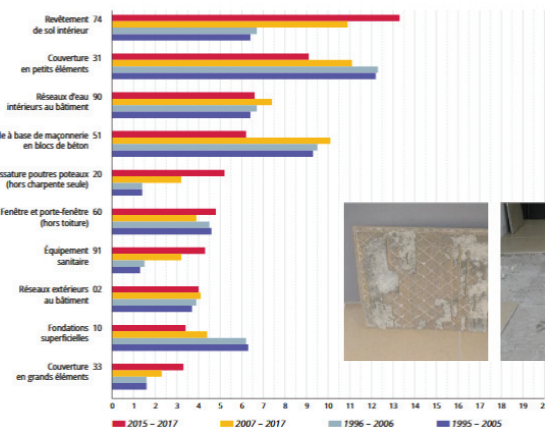


Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION 2018

MAISONS INDIVIDUELLES

Répartition en % de l'effectif



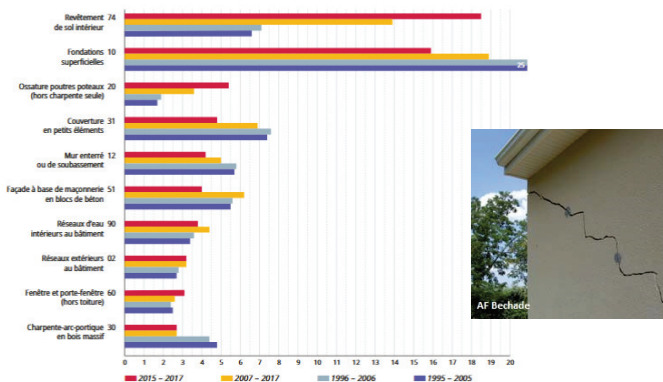
SYCODES : FLOP 10

OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION 2018

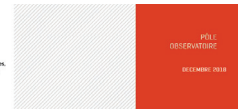
Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

MAISONS INDIVIDUELLES

Répartition en % du coût total



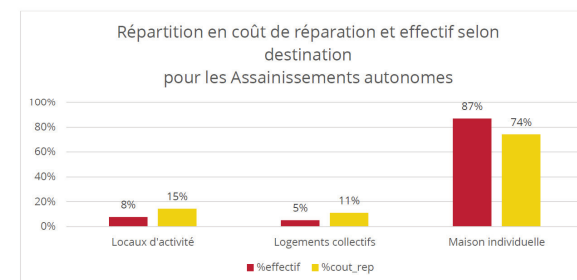
ZOOM SYCODÉS ASSAINISSEMENT AUTONOME

Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la constructionPrévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

ZOOM SYCODÉS ASSAINISSEMENT AUTONOME

3 Répartition en coût de réparation et effectif selon la destination pour les assainissements autonomes

Période : 1995 - 2018

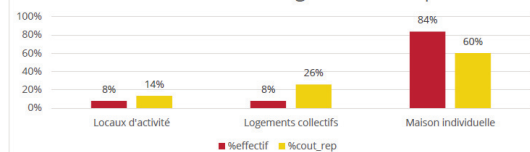


ZOOM SYCODÉS : ASSAINISSEMENT AUTONOME

Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

Zoom sur la région Rhône-Alpes pour les assainissements autonomes toute destination.

Répartition en effectif et coût de réparation par destination sur les Assainissements autonomes dans la région Rhône-Alpes



Nota Bene : Le nombre de sinistre en maison individuelle est trop faible pour que les données sur l'origine de la cause puissent être exploitées.

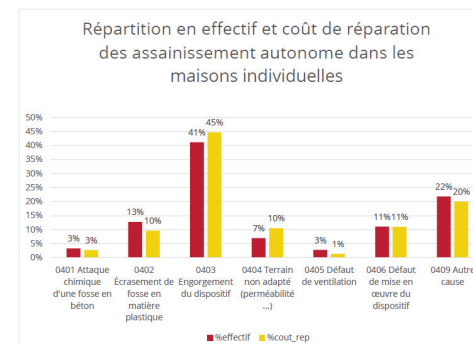
ZOOM SYCODÉS ASSAINISSEMENT AUTONOME

Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

Causes du désordre des assainissements autonomes dans les maisons individuelles

Période : 1995 - 2018

Répartition en coût de réparation et en effectif pour les maisons individuelles





Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION PREVENTION PRODUITS (C2P)

➤ Technique courante : exemple de contrat RCD...

Les travaux de construction répondant à une **norme homologuée (NF DTU ou NF EN)**, à des **règles professionnelles acceptées par la C2P(1)** ou à des **recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P(2)**.

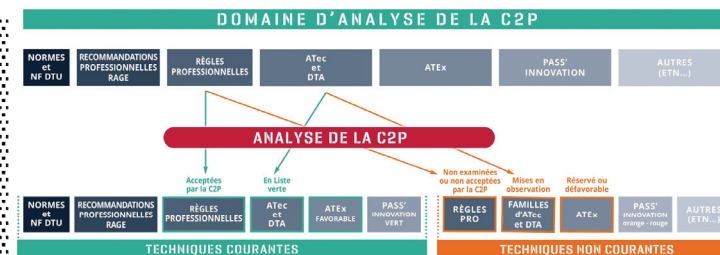
Les procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché : d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un **Document Technique d'Application (DTA)**, ou d'un **Avis Technique (ATec)**, **valides et non mis en observation par la C2P(3)**, d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable, d'un Pass 'innovation' « vert » en cours de validité.

- (1) **Les règles professionnelles acceptées par la C2P** (Commission Prévention Produits mis en œuvre par l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la **C2P** et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).
- (2) Les **recommandations professionnelles RAGE 2012** (Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdetat-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la **C2P** sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).
- (3) Les **communiqués de la C2P** sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION PREVENTION PRODUITS (C2P)



*La procédure Pass'Innovation n'est plus instruite par le CSTB depuis septembre 2017. Ceux délivrés avant cette date restent en vigueur jusqu'à leur fin de validité



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION PREVENTION PRODUITS (C2P)

Les ATecs en liste verte

Cette base de données permet de vérifier si un produit ou procédé, sous ATec ou DTA, est inscrit sur la liste verte de la C2P : sans observation

Recherche d'un ATec ou d'un DTA

Recherche par nom de société



Recherche par nom de produit



Recherche par la référence

/



> Recherche avancée..

<http://listeverte-c2p.qualiteconstruction.com/>



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION PREVENTION PRODUITS (C2P)

Règles professionnelles

Règles professionnelles acceptées par la C2P

Règles professionnelles acceptées par la C2P avec suivi du retour d'expérience



ANNEXE 2

RÈGLES PROFESSIONNELLES ACCEPTÉES PAR LA C2P

Sachez tout d'abord que la Commission Prévention Produits (C2P) a pour mission de garantir la qualité de la construction et de prévenir les désordres. À leur demande, la C2P étudie ces règles en apportant sa vision « vertueuse », et élabore la liste des règles professionnelles acceptées par la C2P. Les règles qui ne sont pas sur cette liste sont par défaut « mises en observation ».

A RÈGLES PROFESSIONNELLES ACCEPTÉES PAR LA C2P

STRUCTURE

CONCEPTION, CALCUL, EXÉCUTION ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ÉNERGIE
(Règles professionnelles n° 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000)

CHANGEMENTS EN MILIEU CONFINÉ AVEC UN RISQUE D'ASPHYXIE
(Règles professionnelles n° 430 à 439)

ISOLATION

CONSTRUCTION EN Paille, remplissage isolant et support d'enduit
(Règles professionnelles n° 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000)

Orientation et détection des systèmes d'ÉNERGIE
(Règles professionnelles n° 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 6



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION PREVENTION PRODUITS (C2P)



Prévenir les désordres,
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION
PREVENTION
PRODUITS
MISE EN ŒUVRE (C2P)

Prévention
des désordres liés
aux produits
en production
de construction

PUBLICATION SEMESTRIELLE C2P Édition juillet 2018

ANNEXE 1
Les freins
de construction,
favoriser de produits
ou produits mis
en observation

ANNEXE 2
Règles professionnelles,
exécutions par la C2P

ANNEXE 3
Recommandations
professionnelles liées



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION PREVENTION CONSTRUCTION (CPC)

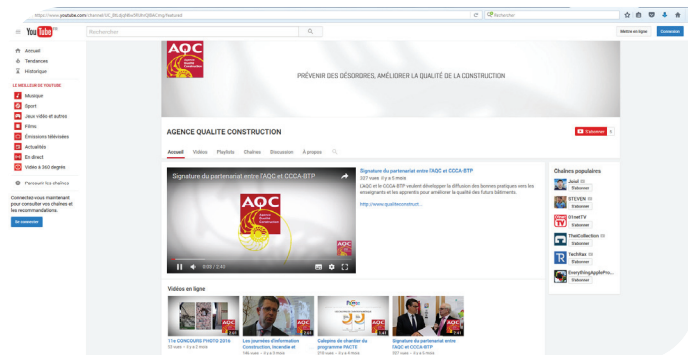
23 MEMO CHANTIER
SÉRIE - CHANTIER



CHAINE YOUTUBE... (ABONNEZ VOUS)



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

APPLIQC



NOUVEAU
**APPLIQC : UN UNIVERS
UNIQUE POUR TOUS
VOS OUTILS AQC.**





Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

CONCOURS PHOTO

Catégorie générale



Rénovation d'une maison en pisé sans
prendre en compte les enjeux
d'humidité dans le mur.

Mauvaise conception de couverture
au regard de l'exposition aux vents et
pose incorrecte.

Mise en œuvre d'une centrale de
traitement d'air sur un balcon :
intégration architecturale discutable
et risques de nuisances acoustiques.

#CONCOURSQAQ

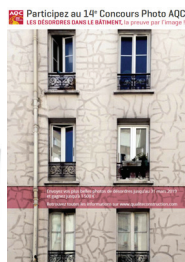
Catégorie Étudiante



Divers problèmes de revêtement de
façade.

Lézards spectaculaires, dues à
l'instabilité du sol d'assise.

Fissure traversante dans la chambre
des cloches d'une église.



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

MERCI...

bePOSITIVE le salon de la transition énergétique
des bâtiments et territoires

LES ATELIERS DE L'AQC

Retours d'expériences et points
de vigilance : l'AQC et ses
partenaires mettent des experts
à votre disposition !

Les Ateliers AQC

MERCREDI 13 FÉVRIER

HORAIRE	ATELIER
11h00	BIEN FRANÇOIS, BIEN VENTILÉS... CE N'EST PAS QU'UN VENT ! // Points de vigilance
14h00	LES MATÉRIEAUX BIO-SOURCÉS // Points de vigilance
15h00	ENERGIES : LE SOLAIRE AU SOMMET ! // REX

JEUDI 14 FÉVRIER

HORAIRE	ATELIER
11h00	ALPES EFFICACE ÉNERGÉTIQUE : CONFORT ET EFFICACITÉ POUR DES BÂTIMENTS À VIVRE // REX
14h00	USAGES ET CONFORTS DANS LES BÂTIMENTS PERFORMANTS // REX
15h00	MEMOIRES EXTÉRIEURES... EN TOUTE TRANSPARENT ! // Points de vigilance

VENDREDI 15 FÉVRIER

HORAIRE	ATELIER
11h00	CONFORT D'ÉTÉ ET RÉDUCTION DES SURCHAUFFES // REX
14h00	AUTOCONSOMME PV : NE PAS SE FAIRE PROMETTRE LA LUNE... ÉVALUER SON PROJET AVEC AUTOLOCALIS. // Points de vigilance
15h00	LES TECHNICIENS DU RIM // REX



#LesAteliersAQC

Stand n°6T56
Code invitation :
SMAQC

YouTube AQC TV
Twitter @AQC_Lyon
LinkedIn Sylvain Mangili

Entretenir les installations d'ANC : les fondamentaux de la vidange

Alban Raimbault, *FNSA-SNEA*



LES FONDAMENTAUX DE LA VIDANGE

Alban RAIMBAULT - FNSA



Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

LA FNSA



-  **600 entreprises et établissements en France/ 25 000 salariés**
-  **1 convention collective**
-  **6 Commissions interprofessionnelles**
 - ANC – Sociale & Formation - QUALITASS – Technique et Sécurité – Déchets Dangereux – Communication
-  **4 permanents**



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

LA FNSA - Les services -



Informations :

1. Veille réglementaire et normative
2. Notes juridiques, sociales, et techniques
3. Échanges d'informations

Conseils :

1. Conseils juridique et social (application convention collective, ...)
2. Recommandations techniques (matériel, sécurité, ...), travaux conjoints avec l'INRS
3. Défense de la profession (lobbying, distorsion de concurrence, ...)
4. Accompagnement pour l'obtention des labels qualités reconnus par la profession: QUALITASS (développé par la FNSA) et COFRAC (Comité Français d'Accréditation)

Communication :

1. Annuaire national des adhérents
2. Intervention sur des salons nationaux : Carrefour de Gestion des Eaux Locales, Assises ANC, Pollutec...
3. Site Internet – Espace adhérents



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)



LA REGLEMENTATION



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

LE TEXTE DE REFERENCE



Arrêté du 7 septembre 2009
définissant les modalités d'agrément [...]

- Demande/renouvellement agrément : engagements
- Contrôles
- Le Bilan d'activité
- Bordereau de suivi des matières de vidange

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)



DEMANDE OU RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT VIDANGEUR



- Modalités à remplir voir Annexe I
- Déclaration de transport de déchets (valable 3 ans à la préfecture)
- Convention de prise d'eaux avec les fermiers d'eau potable
- Convention de dépotage

- Renouvellement :

l'agrément est prolongé jusqu'à notification de la décision préfectorale **si la demande a été transmise au préfet au moins 6 mois avant la date de fin de validité de l'agrément initial**



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

LE BILAN D'ACTIVITE



- Nombre d'installations par communes et quantités totales matières correspondantes
- Quantités de matières dirigées dans les différentes filières
- Moyens humains et matériels
- Attestation responsable filière de traitement (quantité de matière)
- Avant le 1^{er} avril et à conserver 10 ans
- Des modèles disponibles pour les adhérents FNSA

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)



PUBLICITES ET ANNONCES COMMERCIALES



Une seule formule autorisée!



- « Agréé par l'Etat pour l'activité de vidange et de prise en charge du transport et de l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif - se reporter à la liste des personnes agréées sur le site internet de la préfecture »



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

BORDEREAU DE SUIVI



- Modalités en Annexe II
- Volet remis au centre de traitement **ne mentionne pas les coordonnées du propriétaire ni de l'installation**
- Signatures et conservation 10 ans



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

CONTRÔLES



- Contrôles inopinés demandés par le préfet:
 - Respect des modalités de l'agrément (remise bordereaux, bilan d'activité, ...)
 - Exactitude des déclarations : conventions de dépotage
 - Organisme indépendant (contrôle épandage): Ministère de l'agriculture et de l'alimentation



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

LES BONNES PRATIQUES



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

BONNES PRATIQUES DEVOIR DE CONSEIL



- informer l'utilisateur des prestations réalisées et de leur coût, et ce, avant le début de celles-ci.
- informer l'utilisateur si des dégradations peuvent être occasionnées par les prestations réalisées.
- détecter les anomalies visibles, en informer l'utilisateur et les consigner par écrit sur le bordereau de suivi remis à celui-ci ou dans le carnet d'entretien.
- informer l'utilisateur sur l'intérêt d'assurer un entretien régulier et adapté à l'utilisation de son dispositif.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

BONNES PRATIQUES



- Intervention sur l'électromécanique :

Opérateur titulaire des autorisations et éventuelles habilitations réglementaires

- Remontée ou écrasement des fosses :

Information (écrite) de l'utilisateur sur la remise en eau (Pomper le chapeau graisseux et remettre en eau à 50% de la fosse septique)

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

BONNES PRATIQUES S'INFORMER ET SE FORMER



- Disposer d'un personnel formé aux règles de l'art liées à l'entretien et à la vidange des dispositifs d'ANC ainsi qu'aux mesures d'hygiène et de sécurité,
- organiser l'accès à la connaissance
- et en suivre les évolutions

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

LIMITES INTERVENTIONS



- Responsabilité de l'entreprise si dégradation lors de l'intervention, identification du dispositif au préalable
- Le cas échéant, il convient, pour l'intervenant, de :
 - ✓ se référer à l'étude de conception ou rapport SPANC
 - ✓ consulter le guide d'utilisation
 - ✓ contacter l'installateur/le distributeur/le fabricant

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

DOCUMENTS CLIENTS

- **Respect des obligations liés aux devis : obligation de fourniture d'un devis et contenu**
- **Respect de la réglementation en terme de facturation : taux de TVA, coûts traitement/coûts de collecte ...**



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

MERCI DE VOTRE ATTENTION!

CONTACT

01 48 06 80 81

alban.raimbault@fnsa-vanid.org

www.fnsa-vanid.org

[@FNSA_VANID](https://www.instagram.com/fnsa_vanid)

ALBAN RAIMBAULT
Chargé de Mission

LUDOVIC SERRAILLE
Vice-Président SNEA
Représentant Régional FNSA



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Témoignage d'une entreprise de vidange et maintenance des installations d'ANC

Gaël Raffelli, *AECI*

Organiser des rapports constructifs avec les usagers

Alain Chosson, *CLCV*



Organiser des rapports constructifs avec les usagers

Alain CHOSSON
CLCV Auvergne Rhône Alpes



Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Organiser des rapports constructifs avec les usagers

Enjeux : aller au-delà des rapports individuels et reconnaître des acteurs socio-économiques pour définir et améliorer la qualité de service

- Coproduire l'information et les modalités de concertation
- Un cadre réglementaire : CCSPL ou équivalent
- Des points de vigilance rappelés par la note aux Préfets



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Organiser des rapports constructifs avec les usagers

Apporter de la valeur ajoutée au service

- le règlement de service qui s'impose ne peut pas être unilatéral : équilibre droits et obligations
- le RPQS : rendez-vous annuel pour assurer la transparence de la gestion et co-produire l'information des usagers
- le transfert de compétences et la fusion : les conditions à réunir pour réussir et entraîner l'adhésion



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Evoluer vers le SPANC 2.0 : retour d'expérience de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille

Anthony Borel, *Communauté de Communes Bresse Haute Seille*



SPANC 2.0 : innover pour la survie du service

*Retour d'expérience de la Communauté de Communes
Bresse Haute Seille (39) –*



Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



Sommaire

- 1/ Contexte de la réflexion – Bilan du SPANC 2018
- 2/ Evolutions & ambitions du SPANC 2.0
- 3/ Un exemple d'application
- 4/ Dimensionnement du service
- 5/ Echanges



Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

1/ Etat des lieux du SPANC en 2018

- ❑ CC BHS créée le 1er janvier 2017.
- ❑ Issue de la fusion de 2 Com.Com. dotées d'un SPANC:
 - 1 SPANC en régie
 - 1 SPANC en prestation.
- ❑ Délai préfectoral de 2 ans accordé à la CC BHS pour harmoniser les pratiques et redevance

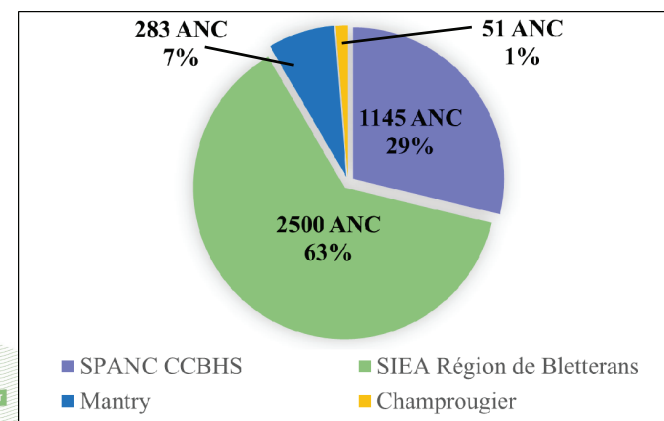
→ Harmonisation des pratiques = point de départ de la réflexion d'un nouveau concept du SPANC.



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

1/ Etat des lieux du SPANC en 2018

Les gestionnaires de l'ANC sur le territoire BHS à ce jour:

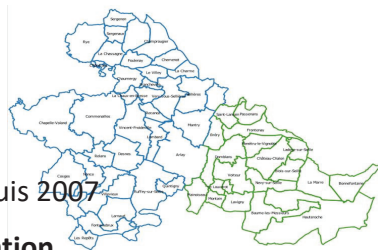


Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

1/ Etat des lieux du SPANC en 2018

Bilan de l'activité SPANC géré en régie au 31/12/2018

- ✓ **19 communes** concernées
- ✓ **1145 installations**
- ✓ Périodicité de passage : **4 ans**
- ✓ **2911 contrôles** effectués depuis 2007
- ✓ Entre **2 et 3 visites** par installation



(diagnostic initial + visites de bon fonctionnement)

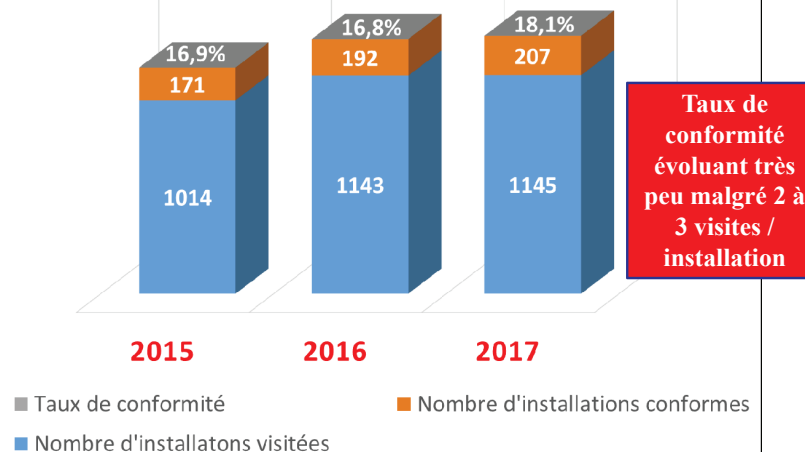
→ **Un taux de conformité de 18 % qui évolue très peu**

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

1/ Etat des lieux du SPANC en 2018

INDICE DE PERFORMANCE DES INSTALLATIONS



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

1/ Etat des lieux du SPANC en 2018

Constat des usagers sur le service SPANC V1

Enquête téléphonique CC BHS – Octobre 2017 :

- ✓ Un service **inutile** – **Racket financier** – **Service public inexistant**.
- ✓ Un service axé sur le « **contrôle** » plutôt que le « **conseils** ».
- ✓ Un **service redondant** – **aucune plus-value**
(multiplication des visites avec les mêmes rapports et conclusions)
- ✓ Un pourcentage de satisfaction par les usagers très faible pour un coût élevé.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)



2/ Le SPANC au 1^{er} janvier 2019 Evolutions & Ambitions



Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

Objectifs recherchés :

- ✓ Profiter de l'**harmonisation** au 1^{er} janvier 2019 pour **faire évoluer** le service .
- ✓ **Revaloriser l'image du SPANC** auprès des usagers BHS.
- ✓ Créer un **service performant , utile, avec une valeur ajoutée.**
- ✓ Bannir l'image du service « contrôle » au profit du « conseil »
- ✓ **Amélioration de l'efficacité des ANC** en accompagnant les usagers dans la réhabilitation des installations.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

Les propositions d'évolution du service :

➤ Proposition n°1 : Adapter la visite du SPANC aux « besoins » de chaque installation.

- Suppression de la périodicité des 4 ans à l'ensemble du parc ANC
- Mise en place de périodicités de visites variables & évolutives selon la « composition et performance » de l'installation au cas par cas.



Création d'un outil pour évaluer la performance des installations qui définira sa périodicité de visite du SPANC

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC 2.0 - 2019 Outil de planification de la périodicité de départ

Critère 1 :

Risque sanitaire /
environnemental

Pas de risque

+ 1 point

Risque avéré

0 point

Critère 2 :

Composition de la filière

Complète
(prétraitement
+ traitement)

+ 4 points

Incomplète
(prétraitement
EV + EM)
Pas de
traitement

+ 2 points

Incomplète (EV
ou EM seules)
Pas de
prétraitement

+ 1 point

Inexistante

0 point

Critère 3 :

Dimensionnement

Réglementaire

+ 2 points

Adapté à
l'utilisation
(occupants)

+ 1 point

Significativement sous
dimensionné

0 point

Critère 4 :

Entretien : vidange

Adapté à l'utilisation

+ 2 points

Insuffisant / Inexistant

+ 0 points

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

• Système de « bonus » / « malus »

Bonus (+ 2 points)

Entretien / maintenance
conventionné

Malus (- 1 point)

Non accessible

Zone à enjeu environnemental

Mauvais fonctionnement observé

Odeurs avec risques de nuisances
publiques



Objectif recherché : inciter à entretenir son installation pour compenser une non-conformité ou un sous dimensionnement dans un but d'espacer les visites périodiques.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

Exemple

- Maison de 5 Pièces Principales
 - 2 occupants
- Fosse septique 1000 litres pour EV
- EM rejetées sans prétraitement
 - Absence de traitement
 - Rejet au fossé (à ciel ouvert)
- Fosse septique jamais vidangée

Présence de risque	Risque sanitaire 0 point
Composition	Incomplet (prétraitement EV seulement) + 1 point
Dimensionnement	Adapté à l'utilisation + 1 point
Entretien (vidange)	Inexistant 0 point
Périodicité de passage	2 ans

Si entretien régulier (+ 2 points) Périodicité de passage = 2 + 2 = 4 ans

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC 2.0 - 2019 Périodicités retenues

➤ Proposition de **5 périodicités** pour le suivi des installations d'ANC

Estimation des périodicités de passages					
	2 ans	4 ans	6 ans	8 ans	10 ans
3975 ANC	25 %	35 %	20 %	10 %	10 %
Nombre	994	1391	795	398	397



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

➤ Proposition n°2 : Redevances forfaitaires appliquées au service rendu

- Actuellement disparité de la perception des redevances (annualisée pour VBF et forfaitaire pour CC et CR)
- En adéquation avec la proposition n°1 – Nécessité de **supprimer la redevance annualisée** pour un retour à une redevance au forfait.
- Application pour selon le type de visite de la redevance adéquate, après service rendu, ... **avec une possibilité d'échelonner** le paiement (mensualité à définir)



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

Proposition du montant des redevances par type de contrôle

- ✓ Contrôle de Conception et d'Implantation : **150 €**
- ✓ Contrôle de réalisation : **60 €**
- ✓ Diagnostics de performance (vente immobilière) : **250 €**
- ✓ Visites de bon fonctionnement : **120 €**
- ✓ Vidange (fosse septique) : **100 + 20 €**



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

➤ Proposition n°3 : Elargir la compétence Entretien au delà de la mise en place d'un marché à bon de commande pour le service de vidange.

Plusieurs niveaux de compétence entretien proposés à la carte à l'utilisateur :

- ✓ **Niveau 1** : Vidange de son ou ses ouvrage(s) via prix négociés (marché bon de commande).
- ✓ **Niveau 2** : Prise en charge du remplacement des fournitures / consommables des ouvrages d'assainissement (exemple : pouzzolane, cartouche anti-odeurs, couvercles, etc.).
- ✓ **Niveau 3** : Visite annuelle pour entretien des installations + remplacements fournitures & consommables + vidange dès que nécessaire.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2/ Le SPANC V2.0 - 2019 Evolutions & Ambitions

➤ Proposition n°4 : Participer activement à la « remise en état » du parc d'installations d'ANC

- **Soutien financier** :
 - ✓ Proposer aux usagers volontaires et éligibles aux critères de la CC BHS un conventionnement pour s'acquitter de la redevance parmi 3 niveaux de mensualités proposées : **36 mois (3 ans) – 60 mois (5 ans) – 96 mensualités (8 ans)**.
- **Soutien technique** :
 - ✓ Faire bénéficier aux usagers de **prix attractifs** négociés avec le prestataire retenu pour **les études à la parcelle de conception et implantation** dans le cadre d'un marché
- **Soutien administratif** :
 - ✓ Accompagner l'utilisateur dans les **démarches administratives**, montage du dossier, **suivi de chantier**, etc.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2 / Objectif SPANC 2.0 : Professionaliser le service sous tous les aspects

- 1) **Aspects techniques** : partager la compétence technique avec l'utilisateur et l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de l'ANC.
- 2) **Aspects administratifs** : approche personnalisée via les comptes-rendus, remise de documents sur CD Rom, etc.
- 3) **Aspects relationnels** : rapprochement avec les usagers autre qu'à travers la missions obligatoire de « contrôle ».

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

2 / Objectif SPANC 2.0 : Professionaliser le service sous tous les aspects

- 4) **Aspects financiers** : faciliter économiquement la réalisation d'un projet d'ANC.
- 5) **Aspect communication** : diffusion d'information pour les usagers en ANC sous forme de newsletter, **ouverture au dialogue** et non au monologue, interaction via le site internet (inscription en ligne pour service de vidange, prise de rendez vous, etc).

➔ Une mesure d'atteinte de l'objectif : la reconnaissance et satisfaction du SPANC par l'utilisateur.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)



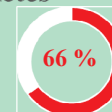
3/ Exemple d'application du nouveau SPANC 2.0 - Résultats



Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

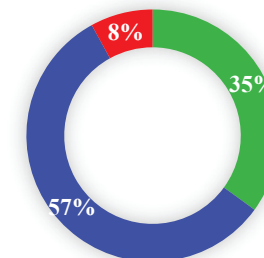
3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

Installations incomplètes



- 52 foyers en ANC
- 34 installations incomplètes
 - o Eaux vannes ou ménagères non prétraitées
 - o Absence de traitement secondaire

Dimensionnement



■ Réglementaire ■ Adapté ■ Sous/dimensionné

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

➤ Défaut de sécurité sanitaire

Risque sanitaire

14 %

- **7 installations** présentent un défaut de sécurité sanitaire
 - o Rejets d'eaux usées non traitées dans fossé non busé
 - o Ruissellement d'eaux usées non traitées en surface



Contact physique possible avec les eaux usées

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

➤ Défaut d'entretien

Défaut d'entretien

28 %

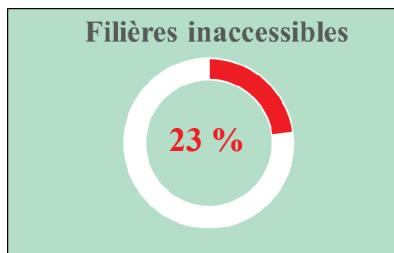
- **17 installations** n'ont pas été vidangées depuis plus de 10 ans
 - o Taux de boues important
 - o Départ de MES (Matières en Suspension) vers l'exutoire

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

➤ Accessibilité des filières



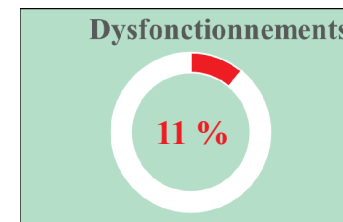
- **12 filières** ne sont pas accessibles
 - Enterrées
 - Emplacement non connu par l'utilisateur



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

➤ Dysfonctionnements observés



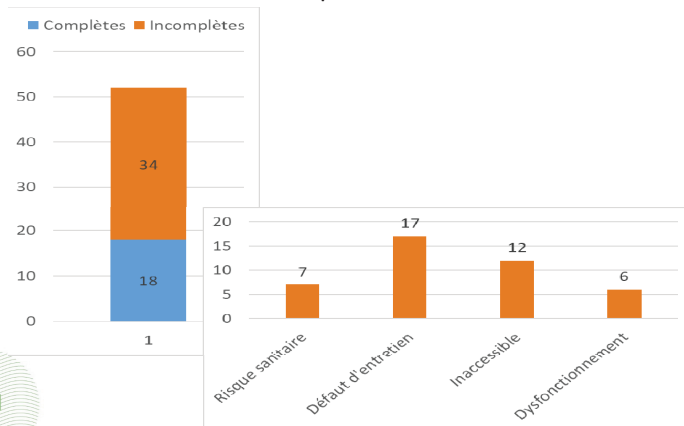
- **6 installations** présentent un dysfonctionnement
 - Colmatage des tuyaux d'épandage
 - Eaux pluviales raccordées sur système de prétraitement
 - Coude plongeant cassé
 - Couvercle cassé, etc.



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

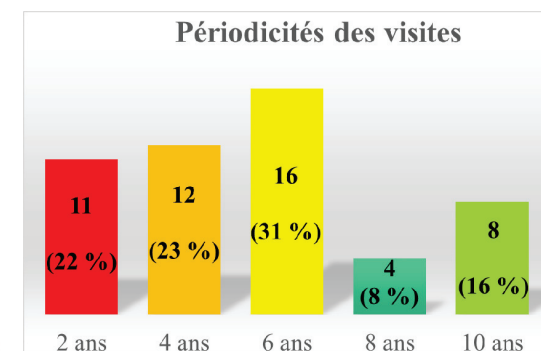
➤ Etat du parc contrôlé



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

➤ Périodicités des visites selon la nouvelle politique SPANC d'après l'état actuel



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

Application de la stratégie SPANC 2019 sans investissements lourds

- **Entretien son installation :**

- Vidange (tarifs négociés en marché public)
- **120 €** pour une fosse septique de 1000 litres



- **Rendre accessibles ses ouvrages**

- Mise en place de réhausses
- Coût : **150 €**

- Aide à la localisation des systèmes de prétraitement (par technicien SPANC)



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

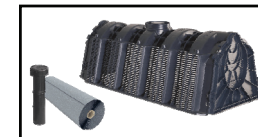
Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille

Exemples de recommandations du SPANC 2019 sans investissements lourds

- **Suppression du risque sanitaire :**

- Infiltration sur la parcelle si possible
- Tunnel d'infiltration
- Coût : **300 €**



- **Suppression des dysfonctionnements mineurs**

- Mise en place coude plongeant : **20 €**
- Remplacement couvercle cassé pour garantir étanchéité & sécurité : **70 €**
- Epandage bouché (curage) : **2 € / ml**

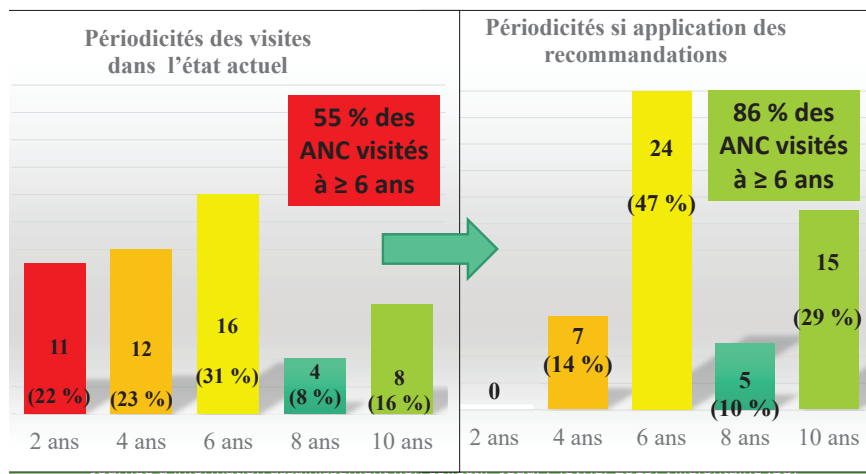


ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

3/ Application sur une commune de Bresse Haute Seille - Résultats

➤ **Etat du parc envisagé grâce aux nouvelles orientations**



4/ Plan de charge et dimensionnement du Service



Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

4 / Plan de charge du SPANC pour les prochaines années

Pour rappel, périodicités de passage sur l'ensemble du parc ANC

Estimation des périodicités de passage

3975 ANC	2 ans	4 ans	6 ans	8 ans	10 ans
	25 %	35 %	20 %	10 %	10 %
Nombre	994	1391	795	398	397



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

4/ Plan de charge du SPANC pour les prochaines années

- ✓ Contrôle de Conception et d'implantation :
estimation nouveaux projets ANC / an : **50 / an**
- ✓ Contrôle de réalisation : visites de travaux **+/- 30 / an**
- ✓ Diagnostics de performances
visites lors des ventes immobilières : **50 / an**
- ✓ Visites de bon fonctionnement : **800 / an**
(en tenant compte des nouvelles missions)



 **930 visites / an**

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

4 / Plan de charge du SPANC pour les prochaines années

Parc total		3975	Echéance à X ans	VBF total / an (max 800)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
% duparo	Nb ANC	3975			Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF	Total VBF
Parc total VBF à 2 ans	100%	3975	994															
	25%				124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124
				8														
				TOTAL	124	124	248	248	373	373	497	497						
VBF à 4 ans	35%	1391			348	348	348	348	348	348			348	348			348	348
				4														
				TOTAL	348	348	348	348	348	348	348	348						
VBF à 6 ans	20%	795			133	133	133	133	133	133			133	133			133	133
				6														
				TOTAL	133	133	133	133	133	133	133	133						
VBF à 8 ans	10%	398			66	66	66	66	66	66			66	66			66	66
				8														
				TOTAL	66	66	66	66	66	66	66	66						
VBF à 10 ans	10%	398			66	66	66	66	66	66	0	0			66	66	66	66
				6														
				TOTAL	66	66	66	66	66	66	0	0						
TOTAL					737	737	737	861	861	985	985	977	977	1043	1043	1110	1110	1110

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

4 / Dimensionnement : effectifs et budget

- 0,5 ETP de coordination
- 2 ETP missions techniques
- 0,5 ETP de support administratif

- 0,5 ETP de coordination
- 2 ETP missions techniques
- 0,5 ETP de support administratif

Budget de fonctionnement 2019

123 500 €

123 500 €



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Budget d'investissement 2019
39 000 €

- Acquisition d'un logiciel sur-mesure
- Achat de véhicule supplémentaire

- Acquisition d'un logiciel sur-mesure
- Achat de véhicule supplémentaire

Le SPANC V 2.0 - 2019 Mesure de l'atteinte des objectifs

- ❑ Le **SPANC sous tutelle** de la Commission Aménagement du Territoire de la CC BHS.
- ❑ Un **bilan tous les 2 ans** pour suivre l'évolution des périodicités de visites :
 - ✓ 2020 : 50% des ANC classés à 2 ans ont évolué à + 4 ans voir plus.
 - ✓ Si échec, suppression de la stratégie rapprochée des visites.
- ❑ Mise en place d'une **collaboration avec la CLCV** (association de consommateurs)
 - ✓ Souligne la démarche pragmatique et pédagogique
 - ✓ Objectifs : 1) rapports équilibrés entre usagers et service public

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

progrès continu



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Merci pour votre attention



Communauté de Communes Bresse Haute Seille (39)

Anthony BORELDirecteur de l'Aménagement du Territoire &
Infrastructuresa.borel@bressehauteseille.frASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Proposer une aide financière à la réhabilitation : retour d'expérience de la Métropole de Lyon

Laurence Campan, Bruno Pons et Katell Branellec, *Métropole de Lyon*



Dispositif d'aide financière pour accompagner la mise en conformité des installations d'ANC

Laurence CAMPAN et Bruno PONS
Métropole de LYON

Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

L'ANC sur le Grand Lyon

Répartition territoriale du SPANC
Direction de l'eau



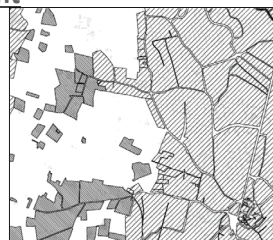
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Refonte du zonage d'assainissement Collectif / non Collectif 2013-2018

○ Analyse de la carte de zonage d'assainissement

- Une carte ancienne : 2000
- Des différences de zonages pour des situations similaires
- Quelques secteurs en AC depuis 15 ans, pas encore desservis
- Une centaine de secteurs présentant des difficultés
- Des perspectives d'urbanisation impactantes pour le zonage



○ Enjeux pour la Métropole

Maîtrise et planification de l'extension des réseaux d'assainissement
Besoin d'harmoniser les règles de zonage entre les communes (surtout avec les nouvelles)
Solutions pour résoudre les situations à enjeux sanitaires ou environnementaux

- ➔ **Approche intégrée pour l'élaboration du Plan Local Urbanisme et Habitat :**
- Élaboration concertée des futurs zonages d'assainissement et d'urbanisation
 - Enquête publique commune entre les 2 projets

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Les points noirs du zonage d'assainissement : Recensement et étude de solutions



100 points noirs identifiés sur la Métropole avec risques sanitaires et environnementaux avérés :

- Des défauts de raccordements privés
- Quelques extensions de réseau restant à réaliser
- Quelques dysfonctionnements locaux
- Des secteurs à enjeux potentiels de développement

Étude réalisée pour proposer des solutions équitables sur toute la Métropole :

- en matière de zonage d'assainissement
- en matière de solution technique retenue et d'accompagnements proposés

Échanges techniques: services de l'eau, de l'urbanisme et services des communes
Arbitrages politiques : mairies, comité politique du PLUH
Enquête publique et visites de terrain: échanges avec riverains



Opportunité du maintien en ANC de secteurs Points noirs avec dispositif d'accompagnement technique et financier

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Dispositif d'aide financière - contexte

Historique :

- Arrêt des subventions du Conseil Général au 1^{er} janvier 2015 (création de la Métropole)
- Arrêt des aides financières de l'Agence de l'eau pour des opérations groupées de réhabilitation au 31 octobre 2017

Révision du PLU-H > révision du zonage d'assainissement : identification de « points noirs »

Délibération Métropole du 25 juin 2018 portant sur l'aide à la réhabilitation des filières d'assainissement non collectif.

- Programme d'aide sur 5 ans : 1 M €/an
- Listes de quartiers éligibles annexées à la délibération
- Le dispositif comprend :

- Une aide au financement des filières d'ANC
- Une aide au financement des réseaux d'assainissement privés

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Dispositif d'aide financière - modalités pour la réhabilitation des ANC

- **Principe** : la Métropole aide à hauteur de 80 % plafonné à 7500 € par installation, pour des installations regroupées, le montant est plafonné à 22500 €
- **Engagements de la Métropole** :
 - Signature d'une convention d'aide entre la Métropole et le propriétaire
 - Assistance et conseil technique
 - Contrôle de l'installation lors de la conception (sur pièces) et lors de la réalisation (sur place avant remblayage)
 - Versement de l'aide
- **Conditions : installations générant des nuisances sanitaires et/ou environnementales situées** :
 - dans les quartiers listés dans le zonage d'assainissement
 - dans des zones à enjeux sanitaires (périmètres protection captage AEP, impacts sur les milieux aquatiques)

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Dispositif d'aide financière - modalités pour l'assainissement des voies privées

Voies privées « raccordables non raccordées » situées en zonage d'assainissement collectif ayant un accès au réseau public mais encore en ANC

Délibération Métropole du 25 juin 2018 portant sur l'aide à la réalisation de l'assainissement des voies privées

- Versement d'une subvention sous conditions : mise en place d'une ASL, engagement de 2/3 des co-lotis, délibération en AG,...
- Pour les réseaux gravitaires 60% du montant des travaux dans la limite de 7500 € par branchement
- Pour les postes de relèvement : 80% du montant des travaux plafonné à 15000 €
- Prise en charge financière des travaux de branchement en partie publique
- Signature d'une convention d'aide entre l'ASL et la Métropole

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

- Dans la délibération, principe d'une prestation de service afin d'accompagner la collectivité et les particuliers dans l'animation de cette démarche
- **Objet du marché** : AMO pour l'animation du dispositif d'aide financière pour la résorption des points noirs en ANC et pour la réalisation de travaux d'assainissement collectif des voies privées
- **Nature du marché** : marché public en appel d'offres ouvert
- **Durée du marché** : juin 2019 > juin 2024 soit 5 ans
- **Montant du marché** : 500 k€

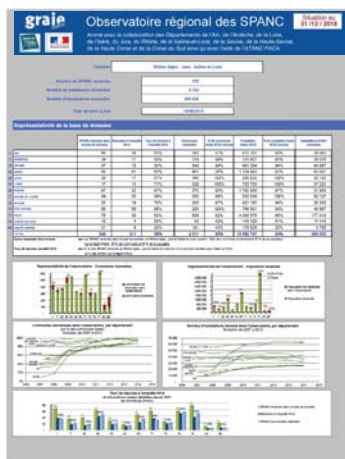
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC

Emilie Mauron, *Graie*

La restitution des résultats



➔ Synthèse des résultats sur www.graie.org

- 10 années de résultats sur Rhône-Alpes, Jura et Saône-et-Loire
- 5 années de résultats sur PACA Corse
- Fiche synthétique et présentation graphique



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

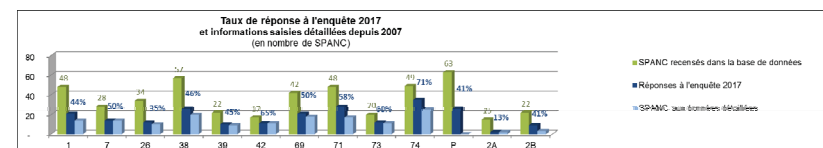
Représentativité

○ 365 SPANC (Rhône-Alpes + Jura + Saône-et-Loire) (423 en 2015)

- 3838 communes : 90 % des communes Insee
- 91 % de la population Insee du territoire
- 592 814 installations d'ANC



Taux de réponse 2017 : 49 % sur RA-J-S&L

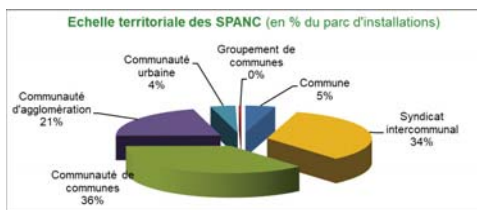
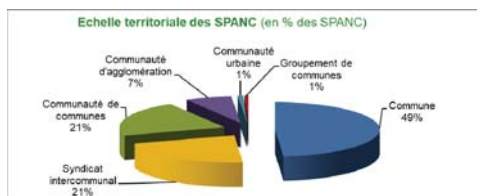


Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Caractéristiques générales des SPANC

○ Echelle des SPANC (343 réponses)

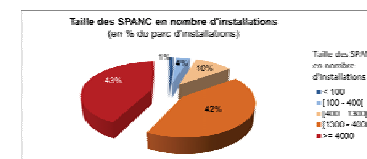
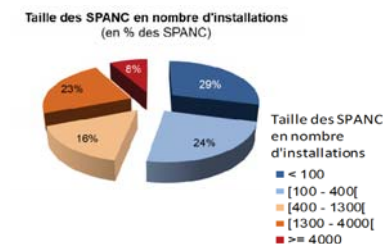
- 51% des SPANC sont intercommunaux (53% en 2015)
- Et couvrent 95% du parc ANC



Caractéristiques générales

○ Taille des SPANC (328 réponses)

- < 1300 ANC :
69 % des SPANC (226) → 73% en 2015
15 % des installations
- > 4000 ANC :
8 % des SPANC (27) → 5% en 2015
43 % des installations



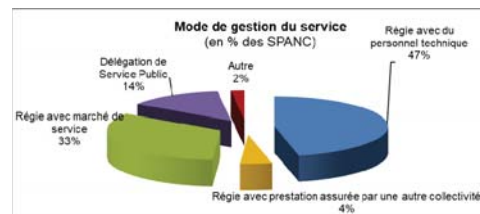
Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

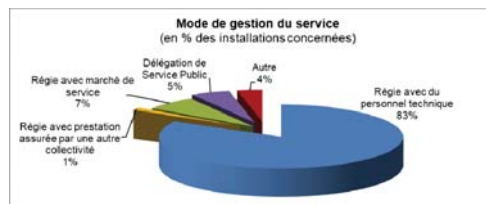
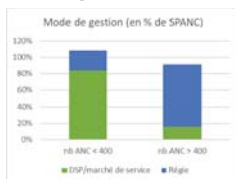
Caractéristiques générales

Mode de gestion des SPANC (305 réponses)

- Régie pure
47 % des SPANC
 - 73 % des communes
 - 83 % des installations



- Marchés de service et DSP davantage chez les «petits» SPANC



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Dynamique des SPANC

Compétences obligatoires et éléments réglementaires

Le règlement de service (288 réponses)

→ 87% déclarent avoir un RdS approuvé par délibération

Le contrôle de bon fonctionnement (311 réponses)

→ 96% ont mis en œuvre les CBF



Le contrôle annuel de conformité – ANC > 20EH (arrêté du 21/07/2015) (194 réponses)

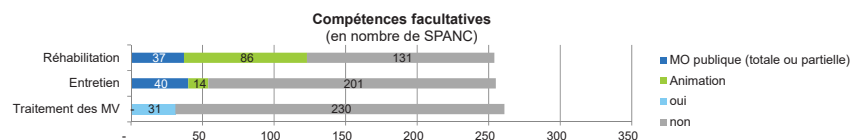
→ 0,5% des ANC > 20EH

- Oui : 16% des SPANC
- Non : 84% des SPANC

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Dynamique des SPANC

Mise en œuvre des compétences facultatives (261 réponses)



En 2015 :

Réhabilitation / non → 156

Entretien / non → 221

Traitement des MV / non → 260

Dynamique des SPANC

La réhabilitation (258 réponses)

En 2017

- Environ 1700 réhabilitations spontanées
 - Environ 1000 réhabilitations « groupées »
- 2700 ANC



→ 18,9 réhabilitations/SPANC en moyenne

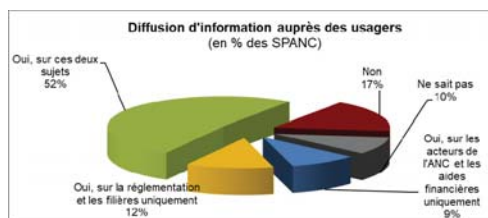
→ Stable depuis 2015

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

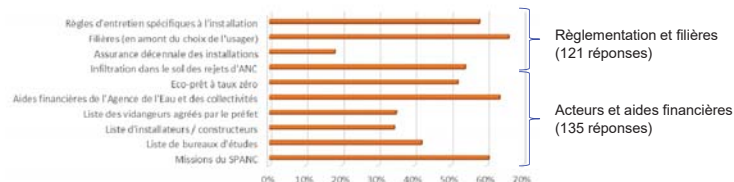
Dynamique des SPANC

Information à l'utilisateur (224 réponses)

73% des SPANC diffusent des informations aux usagers,



Types d'informations diffusées (en % des SPANC)

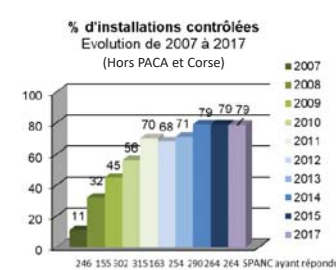


Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

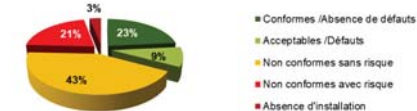
Le parc ANC

Etat du parc contrôlé en 2017 (230 réponses)

- Conforme/Acceptable : 32 % des ANC contrôlés
- Non Conforme sans risque : 43 % → à réhabiliter sous 1 an en cas de vente
- Non Conforme avec risque : 21 % → à réhabiliter sous 4 ans (1 an si vente)
- Absence d'installation : 3 % → mise en demeure réalisation dans les meilleurs délais



Etat du parc contrôlé, au 31/12/2017 (sur 233 réponses – 251206 installations)



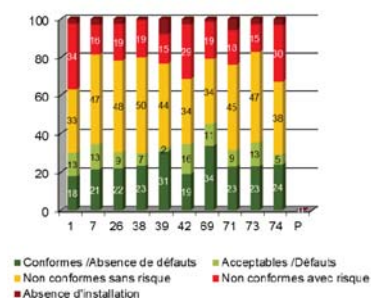
Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Le parc ANC

Variabilité interSPANC & interdépartementale

- Disparités entre SPANC :**
 - Ecart Type de 20 à 24 %
 - +/- 6% pour l'absence d'installations
- Disparités entre départements :**
 - +/- 10% autour des résultats du parc total pour les Non Conformistes
 - +/- 5% pour les autres

Etat du parc contrôlé au 31/12/2017, par département (en % des installations contrôlées)



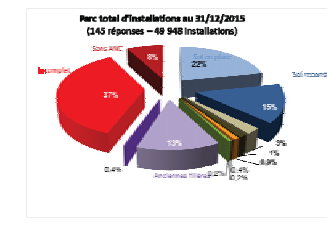
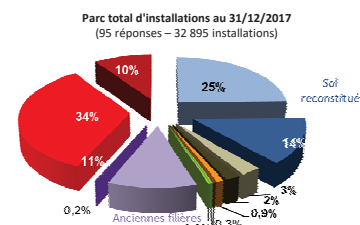
Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Le parc ANC

Caractéristiques du parc total (95 réponses)

Filières traditionnelles (sol en place ou reconstitué) : 39 % (37 % en 2015)
Filières compactes : 5,8 % (5,2 % en 2015)
Incomplet (pré-traitement seul) : 33,9 % du parc total (37 % en 2015)

→ Légère progression des filières compactes ?



- Filières compactes à culture fixée - non immergée
- Filières compactes à culture fixée - immergée
- Filières compactes à culture libre - type boues activées
- Filières compactes à culture libre - type SBR
- Filtres plantés
- Toilettes sèches
- Filières anciennes complètes (avant 1982)
- Autres filiales (lagunage, etc)

Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

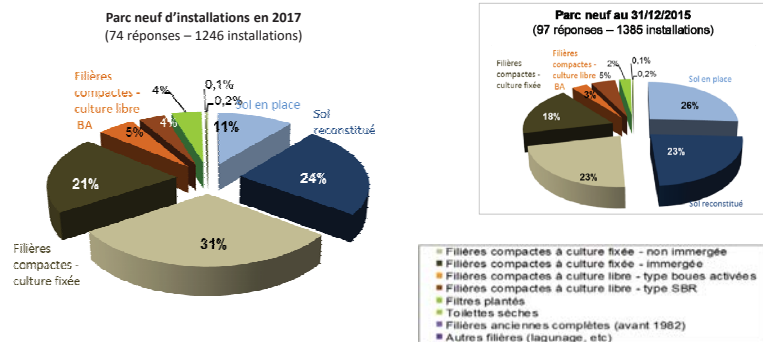
Le parc ANC

0 Caractéristiques du parc neuf (74 réponses)

Filières traditionnelles (sol en place ou reconstitué) : 35,2 % (49 % en 2015 / 79 % en 2013)

Filières compactes : 60,2 % du parc neuf (48 % en 2015 / 20 % en 2013)

- Augmentation de la part de marché des filières agréées
- Filières traditionnelles : diminution des filières sur sol reconstitué ?



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Perspectives

0 Pas d'enquête sur 2018

0 Etat des lieux au 31/12/2019 avec le nouvel outil national SISPEA



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Observatoire des SPANC 2017

Merci de votre attention

&

Merci aux contributeurs!

Retrouvez les résultats complets sur le site du Graie

www.graie.org



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

PANANC – Plan d’Action National pour l’ANC – et évolutions règlementaires

Victor le Boulch, *Ministère de la Transition écologique et solidaire*



PANANC et évolutions réglementaires

Victor LE BOULCH – MTES

Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Plan présentation

- Les principales modifications apportées à l'arrêté prescriptions techniques
- Observatoire national de l'ANC
- Actualités en ANC et travaux du PANANC



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Révision de l'arrêté prescriptions techniques du 07 septembre 2009

- Travaux réalisés entre 2014-2017 par le GT réglementation du PANANC : prendre en compte les conclusions de la mission du CGEDD et de l'IGAS sur l'agrément des installations d'ANC<20EH
- Travaux réalisés entre 2017 - aujourd'hui : prendre en compte résultats étude IRSTEA



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Révision de l'arrêté prescriptions techniques du 07 septembre 2009

- Les principales modifications sont :
 - Instauration du 0 vidange pendant phase de test sur plateforme
 - Mise en place d'un agrément renouvelable
 - Renforcer l'entretien des installations d'ANC
 - Réflexion autour des seuils plateforme et les règles d'interprétation des résultats obtenus sur plateforme
 - Trame commune guide à l'utilisateur



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Observatoire national de l'ANC - SISPEA

- Un nouveau périmètre de données :
 - 3 indicateurs réglementaires :
 - Évaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC
 - Indice de mise en œuvre de l'ANC
 - Taux de conformité des dispositifs d'ANC
 - 18 nouveaux indicateurs non réglementaires définis par 43 nouvelles variables classées en 5 thématiques



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Observatoire national de l'ANC - SISPEA

○ Organisation du périmètre des données PANANC

	NB variables P2	Nb données P1 (indicateurs ou variables)
1) Contexte et organisation	2	3
2) Parc des installations	14	0
3) Conformité des installations	3	4
3) Données financières (tarifs divers, budget)	6	3
4) Activité et niveau du service	18	8
Total :	43	18

Des données de contexte

- Nombre d'ETPt salariés du SPANC
- Nb total d'ANC domestiques et assimilés
- Nb d'immeubles avec absence d'installation

Des données de performance

- Existence d'un outil informatique de gestion des données relatives aux installations (O/N)
- Existence d'un délai maximal pour la remise des rapports de contrôle (O/N)



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Actualités en ANC

- Publication d'une note technique du 02 mai 2018 relative à l'exercice de la mission de contrôle des SPANC :
 - Rappelle la réglementation
 - Présente les moyens mobilisables afin d'améliorer le fonctionnement des SPANC
 - Porte à connaissance des travaux interministériel afin d'harmoniser les contrôles des installations d'ANC



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Actualités en ANC

- Référé de la Cour des comptes sur les SPANC, 6 recommandations :
 - Élaborer, au niveau départemental un document recensant les différents actes et zonages
 - Définir un cadre méthodologique national pour la définition par les AE des ZEE
 - Mettre fin aux missions facultatives des SPANC
 - Supprimer la faculté pour les maires de s'opposer au transfert des pouvoirs de police spéciale au président de l'EPCI exerçant la compétence ANC
 - Mettre en place des indicateurs territorialisés et établir une cartographie nationale de l'évolution de la pression polluante en ANC
 - Autoriser les SPANC, selon leur importance à déroger aux règles sur l'exploitation des SPIC



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Actualités en ANC

- Reconduction de l'Eco-PTZ jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- Loi ELAN : 4 amendements en rapport avec l'ANC
 - 3 amendements non retenus :
 - Fréquence de CBF fixée à 10 ans
 - Durée de validité du diagnostic immobilier dans le cadre d'une vente fixée à 10 ans
 - Transmission de l'acte de vente des notaires aux SPANC
 - 1 amendement annulé en conseil d'état :
 - Création de l'observatoire des diagnostics immobilier



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)

Actualités du PANANC

- Bonnes pratiques :
 - modèle de devis à destination des usagers et installateurs
 - note technique du 02 mai 2018 relative à l'exercice de la mission de contrôle des SPANC
 - Formation :
 - Publication du référentiel de formation et fiche de poste pour les installateurs
- Travaux similaires en cours pour les SPANC



Journée d'information assainissement non collectif- Jeudi 7 février 2019, Villefontaine (38)



FIN

Conférence organisée par le GRAIE à Villefontaine (38)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Liens et références utiles

Site interministériel sur l'assainissement non collectif

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Usagers :

Modèle de devis et fiche pratique pour faire une demande de devis – PANANC, http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/modele_de_devis_2.pdf

Propriétaire d'une installation : les questions à poser et à se poser – PANANC, septembre 2016 (plaquette).
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Assainissement_non_collectif-les_questions-2.pdf

Acheteur ou vendeur d'une maison : ce qu'il faut savoir – PANANC et Conseil Supérieur du Notariat, mars 2014 (plaquette).
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/acheteur_ou_vendeur_d_une_maison_ce_qu_il_faut_savoir_cle0e14ac.pdf

ANC : usagers, informez-vous – PANANC, octobre 2012 (plaquette).
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12029-2_ANC_usagers-informez-vous.pdf

Guide d'information sur les installations, outil d'aide au choix pour les usagers – PANANC, octobre 2012.
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032_ANC_Guide-usagers_complet_02-10-12_light_cle1713de.pdf

Professionnels de la conception :

Etudes de sol à la parcelle : les enseignements d'une enquête nationale – CEREMA, mars 2016.
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2016_04_01_Etudes-sols-ANC_6p_synthese-2.pdf

Professionnels de la mise en œuvre :

Guide installateurs : règles et bonnes pratiques – PANANC, septembre 2016.
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_des_regles_et_bonnes_pratiques-v2.pdf

Services publics d'assainissement non collectif :

Fiches outils d'aide au contrôle : Des situations concrètes pour mieux comprendre la réglementation sur le contrôle des installations existantes – PANANC, 2015 (fiches 1 à 5) et 2016 (fiches 6 à 9).
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_fiches_de_situation.pdf

Enquête nationale sur le financement des SPANC : restitution des résultats – Ministère en charge de l'Ecologie et FNCCR, juin 2017.
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_d_enquete_nationale_sur_le_financement_des_spanc.pdf

Guide d'accompagnement des SPANC, outil d'aide au contrôle – PANANC, octobre 2014.
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032-2_ANC_Guide-SPANC_complet_monte_2014_cle7a9567.pdf

Graiewww.graie.org

Observatoire des SPANC Rhône-Alpes – Jura – Saône-et-Loire – PACA – Corse : synthèses des enquêtes sur les exercices 2007 à 2017.
<http://www.graie.org/portail/animationregionale/spanc/>

Comment intégrer la diversité des filières et maîtriser la qualité de l'ANC aux côtés de l'utilisateur ? Echanges entre les différents professionnels de l'ANC et le réseau du Graie. Synthèse de 3 rencontres : la conception, l'installation, et l'entretien des dispositifs d'ANC. Novembre 2015.

http://www.graie.org/graille/grailedoc/reseaux/ANC/Echanges_Professionnels_ANC_v1.pdf

L'assainissement individuel : est-ce une solution archaïque et chère ? Document de synthèse et vidéo grand public élaborés dans le cadre du projet Méli-Mélo, en appui sur le réseau ANC du Graie, février 2015.

<http://www.graie.org/eaumelimelo/Meli-Melo/Questions/Assainissement-individuel/?parent=3>

Informations sur les filières agréées

Tableau des filières agréées en ANC : suivi des agréments et synthèse des principales caractéristiques des filières.

Outil réalisé en collaboration avec les SATAA des départements du Rhône, du Jura et de la Saône-et-Loire, les SPANC de la région de Saint Jacut les Pins, de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus, et le SATESE d'Indre et Loire.

http://www.graie.org/graille/grailedoc/reseaux/ANC/Tableau_filierees_agreees.xlsm

ANC : le suivi in situ des installations, de 2011 à 2016 - Groupe National Public ANC, septembre 2017.

Etude scientifique et technique déployée à l'échelle nationale, sous la coordination scientifique d'Irstea, qui vise à évaluer en conditions réelles de fonctionnement la qualité des eaux usées traitées rejetées et les fréquences des opérations d'entretien « curatif ».

<https://irsteadoc.irstea.fr/cemoa/PUB00054553>

Sites des organismes signataires de la charte interdépartementale Qualit'ANC

- <http://www.cnatp.org/>
- <http://www.fnsa-vanid.org/sitesnea/snea.html>
- <http://www.fnsa-vanid.org/sitesynaba/synaba.html>
- <http://reseauconfiance.org/>
- <http://www.clcv.org/themes/bienvenue-sur-lespace-anc-assainissement-non-collectif.html>
- www.eaurmc.fr
- <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>
- <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/>

Sites des SATAA d'Auvergne-Rhône-Alpes

Services d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome

www.ain.fr

www.allier.fr

www.ardeche.fr

www.isere.fr

www.jura.fr

www.loire.fr

www.hauteloire.fr

www.puy-de-dome.fr

www.rhone.fr

www.saoneetloire71.fr

www.savoie.fr

www.hautesavoie.fr



Campus LyonTech la Doua | 66 bd Niels Bohr - CS 52132 | 69603 Villeurbanne Cedex
Tel : 04 72 43 83 68 | Fax : 04 72 43 92 77
e-mail : asso@graie.org | www.graie.org